

QUEL ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET QUELLE RECHERCHE, EN AFRIQUE, À L'HORIZON 2015



Pr. Jacques Fame Ndongo

Ministre de l'Enseignement supérieur du Cameroun

C'EST UNE VÉRITÉ DE LA PALICE : une Nation dont l'enseignement supérieur et la recherche sont déliquescents ou moribonds est un pays voué non seulement à la stagnation, mais aussi à la régression. L'enseignement supérieur et la recherche induisent le progrès des peuples par l'innovation, l'inventivité et la créativité. Depuis l'Antiquité, la production, la diffusion et le renouvellement des connaissances constituent les catalyseurs de l'essor des civilisations. Or, à l'aune de ce paradigme, l'Afrique apparaît comme le dindon de la farce. Alors qu'elle est loin d'avoir atteint la masse critique de personnels qualifiés pour assurer son développement, elle fait piètre figure en matière d'enseignement supérieur et de recherche. Environ 10 étudiants pour 1 000 habitants, (contre 6 pour 1 000 en l'an 2000), avec une grande disparité par sous-régions et par pays.

Il est donc nécessaire, voire urgent de promouvoir de manière décisive ce secteur-clé, afin de permettre à l'Afrique de sortir de son « *sommeil dogmatique* », pour reprendre la belle expression d'Emmanuel Kant, philosophe allemand bien connu.

Au regard de l'expansion fulgurante de la science, de la technologie, des industries culturelles et des modes de transmission des savoirs, comment amener l'Afrique à rattraper son retard considérable en matière d'enseignement supérieur et de recherche, pour permettre à ce continent de jouer un rôle saillant dans le concert des Nations ? Comment arrimer l'enseignement supérieur et la recherche à la mouvance de la mondialisation sans entraîner la dilution de cette zone dans le magma planétaire et l'unidimensionalisme récusés jadis par Herbert Marcuse ? Comment, *in fine*, affirmer l'originalité de l'africanité dans un XXI^e siècle

majoritairement techniciste et matérialiste ? Autant de questions qu'il est possible de se poser, à l'aube du troisième millénaire.

En adoptant la Déclaration du Millénaire en septembre 2000, les dirigeants de 189 pays membres de l'ONU avaient choisi l'an 2015 comme date butoir en vue de la réalisation des OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement). Il importe de souligner que l'enseignement supérieur et la recherche n'apparaissent pas, *a priori*, à l'aune de la Déclaration visée plus haut, comme un secteur de concentration prioritaire puisqu'ils sont absents des 8 Objectifs du Millénaire, 18 cibles et 48 indicateurs identifiés. Bien que ces paramètres aient été légèrement modifiés en 2007 (inclusion de quatre nouvelles cibles et d'indicateurs supplémentaires adoptés par les États-membres lors du Sommet mondial de 2005), force est de reconnaître que l'enseignement supérieur et la recherche se situent toujours à la périphérie de ces OMD. En matière d'éducation, l'objectif n°2 ne concerne que l'éducation de base : « *assurer l'éducation primaire pour tous* » (cible : « *D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons, filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires* »).

Loin de nous l'idée de méconnaître l'importance cardinale de l'éducation de base dans le processus d'élaboration des connaissances, des réflexes et des schèmes mentaux nécessaires à l'enfant pour une acquisition idoine du savoir et à la modélisation de la personnalité. Il ne nous échappe pas non plus que l'universalisation de l'enseignement primaire à l'horizon 2015 (prescrite par la Déclaration du Millénaire) soit de nature à permettre à l'Afrique d'accélérer son processus de développement, toute la jeunesse sachant lire, compter et écrire une fois que ce dessein sera atteint.

L'Éducation de base est donc cardinale. Elle peut être assimilée à une fondation (dans l'univers du bâtiment). Nul ne saurait nier son importance, son rôle, sa fonction.

Toutefois, non seulement (comme nous l'avons explicité), l'enseignement supérieur et la recherche induisent le renouvellement des connaissances (y compris donc dans l'enseignement primaire qui a besoin de savoirs nouveaux et de méthodes pédagogiques innovantes), mais encore ils se situent à l'alpha des changements sociaux historiques voire coperniciens (il n'est que de citer la liste des inventions qui ont permis à l'Humanité d'évoluer harmonieusement dans tous les domaines). De toute évidence, loin d'être antagonistes, ou, à tout le moins, divergents, l'éduca-

tion de base, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur ne peuvent que s'inscrire dans la complémentarité et l'osmose, car ils participent d'une même chaîne qui part de l'école maternelle à l'Université, en passant par les lycées et collèges, la finalité étant de former des « *têtes bien faites* » (Montaigne) qui soient à même de contribuer à l'essor des Nations.

En 1998, l'UNESCO avait organisé à Paris la première Conférence sur l'enseignement supérieur et à Budapest (Hongrie) la Conférence mondiale sur la science et la technologie. De ces deux assises planétaires, avait émergé une idée-force : « *Le XXI^e siècle sera celui du savoir : en raison de l'importance et de la rapidité des changements auxquels nous assistons, la Société est de plus en plus fondée sur le savoir, de sorte que l'enseignement supérieur et la recherche sont désormais des composantes essentielles du développement culturel, socio-économique et écologiquement viable, des individus, des communautés et des sociétés* ».

Il est de notoriété publique qu'aujourd'hui, ceux qui avaient fait preuve du plus de scepticisme sinon de réticence (la Banque mondiale par exemple) pour accepter le principe du rôle irremplaçable de l'enseignement supérieur et, de manière générale, la priorité de la formation de ressources humaines ont radicalement rejeté leurs préjugés et comptent parmi les plus farouches défenseurs de l'idée selon laquelle l'enseignement supérieur, la science et la technologie sont les plus puissants leviers du développement. En Afrique, plus que partout ailleurs, cette assertion vaut son pesant d'or car la science et la technologie sont, dans ce continent, à un stade lilliputien. Or, aucun développement durable ne saurait être envisagé sans un solide soubassement scientifique et technologique.

Mais, un enseignement supérieur et une recherche scientifique, comment et pour quoi faire ? Il ne s'agit pas de verser dans le mimétisme en créant à tour de bras des Universités et des centres de recherche, par pur snobisme et pour flatter l'égo du peuple. Encore faut-il que ces structures aient un fondement scientifique qui puisse reposer sur les trois paradigmes suivants :

1 - L'universalité est de mise

Les Universités, Instituts d'enseignement supérieur et centres de recherche doivent s'adosser, en Afrique, sur ce critère qui s'enracine dans l'étymologie latine du substantif « université » (« universitas »). Il est hors de question de créer des entités nombrilistes et autistes pour faire plaisir à un village, à un département, à une

région. Le critère premier, c'est l'universalité de la science et de la connaissance. Comme la lumière, la science n'a pas de passeport. Elle n'est pas à tête chercheuse. L'adoption de la Convention régionale d'Arusha (Tanzanie) le 5 septembre 1981 s'inscrit dans le cadre de cette universalité. Elle s'inscrit à la fois dans le cadre de la réalisation des efforts de l'UNESCO et de la mise en œuvre de la charte de l'Union Africaine en matière de coopération régionale dans le domaine de la formation et de l'utilisation des ressources humaines. La Convention d'Arusha est un accord – cadre qui donne des orientations générales destinées à faciliter la mise en œuvre de la coopération régionale, en matière de reconnaissance des études et des diplômes, à travers, des mécanismes nationaux, existants ou à créer.

Dans le même ordre d'idées, la réforme LMD dans les pays africains devrait contribuer à la promotion de la comparabilité des systèmes francophones, anglophones, lusophones, hispanophones, arabophones afin d'aboutir à un plus petit dénominateur commun qui sous-tendra tous les systèmes d'enseignement supérieur et de recherche (comparabilité, flexibilité, mobilité, qualité, capitalisation et transférabilité des crédits à travers un espace sous-régional, régional voire mondial et l'individualisation du parcours de l'étudiant).

Par ailleurs, les actions menées par la conférence des recteurs d'Afrique subsaharienne et de l'océan indien (CRUFAOCI), l'Agence universitaire de la Francophonie, l'Association des Universités africaines, l'Association des Universités du Commonwealth ainsi que les divers regroupements universitaires et de recherche à l'échelle sous-régionale visent à sortir ces structures de leur splendide isolement pour mutualiser leurs acquis, leurs expériences, leurs projets et leurs visions dans une optique globalisante et, donc, féconde. Le CAMES (Conseil Africain et Malgache de l'Enseignement Supérieur) apparaît comme la fine fleur de cette mutualisation des savoirs, lui qui a pour objectif d'évaluer les enseignants-chercheurs d'Afrique, à l'aune de critères universels et rationnels, permettant ainsi l'adoubement des agrégés de haut niveau qui auront, à leur tour, la lourde tâche de couvrir d'autres savants africains, dans le respect des règles de la rigueur scientifique.

2 - La qualité est indispensable

L'assurance – qualité procède de l'essence de l'université et de la recherche pour assurer la pertinence et l'efficacité du système. Sans qualité, l'université ou le centre de recherche sombre dans la médiocrité, sinon l'inanité. C'est pourquoi l'enseignement supérieur et la recherche, en Afrique, ont intérêt à s'arrimer aux sacro-saints

principes de la rigueur méthodologique et herméneutique. Il ne s'agit pas de massifier la délivrance des diplômes (bien que la réduction des redoublements figure désormais dans la critériologie d'évaluation des enseignants et des enseignements adoptée par les gouvernements et les partenaires techniques et financiers). Il importe de l'affiner et de l'élitiser (sans pourtant déboucher nécessairement sur la fameuse « sélection » ou le non moins redouté « contingentement », car tout enfant a droit à l'éducation, y compris à l'enseignement supérieur s'il en a convenance : il peut choisir d'entrer dans la vie active après le CEP, le CAP, le BP, ou le BEPC).

Une massification aveugle de la délivrance des diplômes correspond à une infantilisation des étudiants, à un paternalisme de mauvais aloi et à une démagogie à la fois éhontée, désuète et périlleuse. L'Université africaine doit délivrer des diplômes valables et valides pour qu'ils permettent à leurs détenteurs de ne pas être de prétendus intellectuels « *bedonnant de diplômes* » (belle image de Léopold Sédar Senghor), mais des bâtisseurs de civilisation, des inventeurs d'idées et de véritables éveilleurs de conscience (selon le vœu d'Aimé Césaire).

La qualité suppose : des enseignants bien formés, dévoués et en nombre suffisant (normes de l'UNESCO : 1 enseignant pour 30 étudiants), des laboratoires équipés et modernes ; des personnels d'appui compétents ; un système d'information (données statistiques et informatiques) performants ; des infrastructures adéquates quantitativement et qualitativement, des curricula de formation pertinents (enracinés dans l'Africanité et ouverts au monde), une stratégie éducative bien pensée : ne former ni des déracinés et des acculturés ni des cadres myopes et nombrilistes ou des thuriféraires ; un système d'évaluation performant (qui évite le pantagruélisme éculé que récusait Rabelais et le psittacisme stérile), une gouvernance sociale efficiente au sein de l'Université (franchises universitaires, statut de l'étudiant spécifiant les droits et obligations de celui-ci, aires de jeu, structures sanitaires adéquates, encadrement psycho-social dans des centres médico-sociaux appropriés etc.).

L'assurance – qualité s'inspire, en Afrique, des recommandations internationales sur ce paradigme structurant (résolutions de la première conférence internationale sur l'Assurance-qualité, l'accréditation et la reconnaissance des qualifications, organisée par l'UNESCO, à Nairobi, du 6 au 8 février 2006 ; lignes directrices de l'UNESCO/OCDE sur l'enseignement supérieur transfrontalier ; initiatives panafricaines sur la revitalisation de l'enseignement supérieur, standards issus du processus de Bologne, travaux du réseau européen ENQA (European network for quality assurance), etc. mais aussi sur les lois et règlements propres aux États (loi d'orienta-

tion de l'enseignement supérieur du 16 avril 2001 au Cameroun, pour ne citer que ce cas, parmi tant d'autres). La création de l'Institut panafricain de la Gouvernance universitaire en juillet 2009 Commonwealth, à l'occasion de la 2^e Conférence mondiale de l'enseignement supérieur organisée à Paris par l'UNESCO, participe de la volonté de la communauté internationale de consolider les mécanismes d'évaluation des Universités africaines aux plans de la gouvernance académique, managériale, financière et sociale. L'Institut panafricain de la Gouvernance Universitaire est domicilié à Yaoundé (Université de Yaoundé II). De même, l'Institut pour la Promotion de la Science, de la Créativité, de l'Innovation et des Technologies à Yaoundé, créé en février 2008, s'inscrit dans la logique de cette recherche de la qualité et de l'inventivité. L'IPSCIT a été parrainé par feu Pierre Messmer, ancien chancelier de l'Institut de France (Paris). Le Pr. Jacques Barrat (Professeur à l'Université Paris II – Assas, membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer) en est le directeur exécutif.

3 - Modernité est incontournable

L'Université et les centres de recherche sont, par essence, modernes. S'ils deviennent archaïques ou passésistes, ils ne remplissent plus leurs missions ontologiques. Aujourd'hui, la modernité se mesure à l'aune de la mise en œuvre des technologies de l'information et de la communication qui doivent innover toute la vie des temples du savoir, de la production des connaissances et des compétences au renouvellement de celles-ci (recherche) en passant par leur diffusion (techniques et modalités de transmission des savoirs et savoir-faire).

À cet effet, la création récente (avril 2009) de cinq Universités numériques en Afrique (à raison d'une par sous-région), sous l'égide de l'Union Africaine, permet à l'Université de s'approprier efficacement la gouvernance universitaire numérique (enseignement à distance, e-learning, etc.). Qui plus est, l'implantation, depuis une décennie, de campus numériques (AUF, Commonwealth) dans la plupart des Universités d'Afrique et d'« open universities » est de nature à réduire la fracture numérique entre le Nord et le Sud et, partant, de sceller un véritable partenariat Sud-Sud et Nord-Sud articulé autour du « donner et du recevoir » à l'échelon de l'intelligence artificielle.

Par ailleurs, les données statistiques fiables et actualisées permettent de piloter efficacement la machine universitaire et scientifique avec des paramètres à la fois quantitatifs (nombre d'enseignants, d'étudiants, de personnels d'appui, de tables-

bancs, de laboratoires, d'ateliers, d'ordinateurs, de bibliothèques, de librairies etc.) et qualitatifs (taux d'échecs, variables sur la déperdition au cours de la scolarité, taux de redoublement, ratio enseignant / enseigné, étudiant / population mère, étudiant / infrastructures, étudiant / bibliothèque, taux d'employabilité etc.) en vue d'un meilleur management de la politique éducative.

En outre, le paramètre « employabilité » sous-tendu par la professionnalisation des enseignements et le maillage Université – entreprises est un facteur de modernisation de la finalité de l'Université.

Enfin, la numérisation des structures et des activités (scolarité, bibliothèque, librairie, etc.) entraîne un saut qualitatif de l'Université africaine dans la modernité cybernétique et la Société du savoir. Il restera à résoudre le problème lancinant et récurrent du financement de l'enseignement supérieur et de la recherche en mettant l'accent sur les ressources propres générées par les Universités elles-mêmes, en sus des subventions de l'État, des droits universitaires et des fonds issus des accords de coopération, afin d'atteindre l'objectif d'autofinancement relatif à l'horizon 2015.

« *Promouvoir l'excellence pour accélérer le développement en Afrique : vers un espace africain d'enseignement supérieur* », tel était le thème de la session spéciale sur l'Afrique, lors de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur (juillet 2009. Paris). Les trois axes majeurs retenus (renforcer l'accès, l'efficacité et l'efficience de l'enseignement supérieur ; apporter un soutien accru au développement de l'enseignement de la science et de la technologie pour répondre à la demande de l'économie et des sociétés ; développer de nouveaux partenariats) peuvent servir de boussole pour l'enseignement supérieur et la recherche en 2015. Bon nombre d'Universités africaines s'adaptent de mieux en mieux à ces indicateurs. D'autres traînent le pas. Mais, globalement, malgré des pesanteurs dirimantes (financements inadéquats, infrastructures insuffisantes, poussée exponentielle de la demande estudiantine, enseignants parfois démotivés et peu familiers du système LMD et des mécanismes de montage des projets éligibles aux fonds issus de la coopération bilatérale et multilatérale, etc.), l'Afrique a choisi la voie de la modernité et de la praxis universitaires. Elle verse de moins en moins dans la jactance et le verbiage. Elle écoute de plus en plus le savant burkinabé Joseph Ki-Zerbo : « *Sur toutes ces questions, nous avons déjà produit des Himalaya de résolutions et des rivières de salive. Ce qu'il nous faut maintenant, ce sont des actions concrètes* ». L'Université africaine opère sa mutation paradigmatique. Ayant déjà le vouloir-faire, elle acquiert le savoir-faire qui débouchera inéluctablement sur le pouvoir-faire.

